



MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIR Est
Direction
interdépartementale
des routes Est

ARRÊTÉ N°2026/ BFRA-16

autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un recrutement par voie de PACTE
d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État,
spécialité « routes et bases aériennes »

Le Préfet de la Région Grand Est,
Préfet de la zone de Défense et de Sécurité Est,
Préfet coordonnateur des itinéraires routiers Est,

VU le code général de la fonction publique;

VU le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2025 portant délégation de signature du directeur interdépartemental des routes Est ,

SUR proposition du directeur interdépartemental des routes Est ;

ARRÊTE

Article 1er : Un recrutement par voie de PACTE d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État est ouvert au titre de l'année 2026 par la Direction interdépartementale des routes Est.

Article 2 : Le nombre de postes offerts à ce recrutement est de 2.

Les postes seront situés :

- 1 poste au **CEI de Saint-Laurent-en-Grandvaux** (39)
- 1 poste au **CEI de Fayl-Billot** (52)

Article 3 :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 09 octobre 2026 (12h)**.

Les entretiens oraux se dérouleront :

- le **24 novembre 2026** à partir de 14h au CEI de Saint-Laurent-en-Grandvaux (39),
- le **17 novembre 2026** à partir de 14h au CEI de Fayl-Billot (52).

Article 4 : La composition de la commission de sélection sera fixée par arrêté préfectoral.

Article 5 : Le directeur interdépartemental des routes Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage au siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est ainsi que dans les sites concernés par le présent arrêté.

Fait à NANCY, le 07/08/2026

Pour le Préfet de la Région Grand Est,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Est,
Préfet du Bas-Rhin,
Préfet coordonnateur des itinéraires routiers Est et
par délégation,
Le directeur interdépartemental des routes
Est et par délégation,



Aurore JANIN